



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
Date de signature : 21/11/12
Date de réception : 29/11/12
<small>POUR CERTIFICATION DU CARACTERE EXECUTOIRE: - ACTE SIEGE - COMPTE RENDU AFFICHE - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LEGALITE</small>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN-
PROVENCE N°2012.1266

Séance publique du

19 novembre 2012

Présidence de Monsieur Jean CHORRO,
Adjoint au Maire

OBJET : CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES CLOS LE 31 OCTOBRE 2011 - -
INFORMATION DU CONSEIL

Le 19/11/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 13/11/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Dahbia BENNOUR, Mme Charlotte BENON, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. François HAMY, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

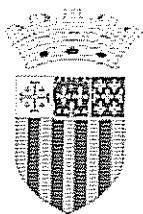
M. Lucien AMBROGIANI à Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mme Christine BERNARD à Mme Charlotte BENON, Mme Danièle BRUNET à M. Jean-Marc PERRIN, M. Yannick DECARA à M. Christian LOUIT, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. André GUINDE à Mme Michelle EINAUDI, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Maryse JOISSAINS MASINI à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Henri MATAS à M. Stéphane PAOLI, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Danielle SANTAMARIA

Excusés sans pouvoir :

M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Fleur SKRIVAN

Secrétaire : Stéphane PAOLI

M. Jean CHORRO donne lecture du rapport ci-joint.



02.03

Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Aménagement Urbain -
Etudes Juridiques et Marchés Publics
Direction des Etudes
Juridiques & du Contentieux

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 19/11/12

PP

RAPPORTEUR : M. Jean CHORRO
CO-RAPPORTEUR(S) : M. Jean CHORRO

Politique Publique : 02-VIE INSTITUTIONNELLE

OBJET : CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES CLOS LE 31 OCTOBRE 2011 - -
INFORMATION DU CONSEIL

Mes chers Collègues,

Aux termes de la convention d'exploitation du Casino Municipal du 15 juillet 1998 modifiée, la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal s'est engagée à exploiter celui-ci « en vue de satisfaire au mieux le besoin de la population et favoriser le développement touristique et l'attractivité de la Commune ».
La convention modifiée par avenants prévoit, outre le prélèvement sur le produit brut des jeux au profit de la Ville, les obligations suivantes à la charge du délégataire.

AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE :

- Alimenter un fonds d'investissements touristiques. Les sommes affectées à ce fonds sont versées à un compte spécial (compte 471). La nature des investissements touristiques à réaliser est choisie, à raison de 50 % des sommes disponibles par la Ville et à raison de 50 % par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal.
- Verser une subvention à l'association de L'Institut de l'Image :

AU TITRE DE L'EFFORT ARTISTIQUE :

- Organiser des représentations théâtrales, des concerts, des galas ou des attractions de tout premier ordre.
- Organiser des manifestations artistiques de qualité(M.A.Q.). Comme vous avez pu le constater à la lecture du rapport d'activités transmis par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal, ci-annexé l'exploitation de jeux a engendré notamment:

AU TITRE DU PRÉLÈVEMENT SUR LE PRODUIT BRUT DES JEUX :

- le versement à la Ville de 10 % sur le prélèvement opéré par l'Etat.....	2 113 951 €
- le versement du prélèvement communal de 15 % soit.....	5 308 472 €
Total.....	7 422 423 €

AU TITRE DU FONDS D'INVESTISSEMENTS TOURISTIQUES (COMPTE 471) :

- Un crédit de 745 774 € à utiliser à raison de 50 % par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal et à raison de 50 % par la Ville, soit pour chaque partie un crédit de 372 887 €. A cet effet, vous serez amenés ultérieurement à approuver un avenant à la convention d'exploitation du Casino Municipal relatif aux programmes retenus à ce titre.

AU TITRE DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE (ARTICLE 11 DE LA CONVENTION D'EXPLOITATION)

Une contribution de 38 721 € au profit de l'Association " L'Institut de l'Image ".

AU TITRE DE L'EFFORT ARTISTIQUE (M.A.Q.) LE VERSEMENT :

Au titre de l'abattement supplémentaire provisoire :

- Association " Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix-en-Provence.....	550 000 €
- Association " Ballet Preljocaj ".....	140 000 €
Total 1.....	690 000 €

Au titre de l'abattement supplémentaire définitif (les sommes suivantes ont été avancées dans l'attente de la décision de la Direction Générale des Finances Publiques) :

- Association " Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix-en-Provence.....	882 000 €
- Association " Ballet Preljocaj ".....	250 000 €
Total 2.....	1 132 000 €
Total général (1 + 2)...	1 882 000 €

Conformément à l'article L 1413-1 du C.G.C.T. ce rapport d'activité a été soumis à l'examen de la Commission Consultative des Services Publics Locaux lors de sa séance du 12 Octobre 2012.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- PRENDRE acte du rapport d'activité clos le 31 octobre 2011, ci-joint, communiqué par la Société du Casino Municipal d'Aix Thermal.

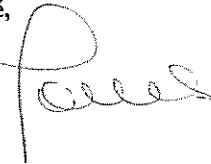
**2012.1266 - CASINO MUNICIPAL - RAPPORT D'ACTIVITES CLOS LE 31 OCTOBRE 2011 - -
INFORMATION DU CONSEIL**

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération.

Ont signé Jean CHORRO, Adjoint au Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MJONES', written over the printed name 'Michèle JONES'.

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 21/11/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

BORDEREAU D'ENVOI
(AR à envoyer à : assemblees@mairie-aixenprovence.fr)

Commune d' Aix en Provence

à

M. le sous-préfet d'Aix-en-Provence

13 délibérations + 14 annexes transmises le 21 novembre 2012

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Délégation de service public Réseau de chaleur – Compte rendu d'activité du concessionnaire
+ 2 annexes

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1265

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Casino Municipal – rapport d'activité clos le 31 octobre 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1266

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Rapport annuel du délégataire de la « Fourrière Automobile » sur l'exercice 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1267

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Concession du stationnement payant. Parking Rotonde. Convention du 5 novembre 2003.

Rapport du délégataire année 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1268

**SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE**

22 NOV. 2012

COURRIER ARRIVE

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Concession du stationnement payant. Convention du 29 décembre 1986. Rapport du
délégué année 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1269

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Délégation de service public pour la gestion des crèches, centres de loisirs et autres
structures petite enfance de la Ville d'Aix-en-Provence – Compte rendu d'activités du
délégué – Année 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1270

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Rapport annuel du délégué du « Crématorium et Parc mémorial de Provence » sur
l'exercice 2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1271

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement
2011 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1272

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

ZAC du parc de la Duranne – Dossier de création modification n°2. Approbation du dossier +
annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1300

SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE

22 NOV. 2012

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

COURRIER ARRIVE

ZAC du Parc de la Duranne – Revision simplifiée du PAZ Approbation du dossier + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1302

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

ZAC du Parc de la Duranne. Modification du programme des équipements publics et du
dossier de réalisation + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1303

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Modification simplifiée du plan d'occupation des sols – Secteur de Luyes – Suppression de l'emplacement réservé n°144 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1304

DIRECTION / SERVICE : Assemblées et Commissions

Modification simplifiée du plan d'occupation des sols – Secteur du Val de l'Arc – Suppression de l'emplacement réservé n°69 + annexe

DATE DE L'ACTE : 19/11/2012

N° DE LA DELIBERATION 2012. 1305

**SOUS-PREFECTURE
AIX EN PROVENCE**

22 NOV. 2012

COURRIER ARRIVE

SOCIETE DU CASINO MUNICIPAL D'AIX THERMAL
Société Anonyme au capital de 2 160 000 €
Siège social : 21, avenue de l'Europe - 13090 - AIX EN PROVENCE
551 620 198 R.C.S. Aix en Provence



RAPPORT D'ACTIVITE
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 OCTOBRE 2011

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos au 31 octobre 2011, l'activité de la Société a été la suivante :

- Exploitation des jeux traditionnels (R.F, R.A, B.J)
- Exploitation du texas hold'em poker,
- Exploitation du omaha poker 4 high à compter du 7 février 2011,
- Exploitation expérimentale du jeu la Bataille à compter du 24 octobre 2011,
- Exploitation de 354 machines à sous en moyenne,
- Exploitation d'un restaurant et d'un bar dans la salle des jeux traditionnels,
- Exploitation d'un bar dans la salle des machines à sous,
- Exploitation d'une brasserie,
- Exploitation de 3 restaurants à thème : Oriental, Japonais, Italien,
- Exploitation d'une salle de spectacles,
- Exploitation d'une salle d'expositions,
- Exploitation de 3 salles de réunions.

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Le chiffre d'affaires net s'est élevé à la clôture de l'exercice à 30 001 782 € contre 29 254 106 € l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de + 2.55 %.

Avec un produit brut des jeux de 55 416 901 €, notre établissement se positionne à la 2ème place dans le classement des Casinos français.

	Au 31/10/2011	Au 31/10/2010
Jeux Traditionnels	9 654 690	9 046 898
Machines à Sous	45 762 211	45 421 880
TOTAL	55 416 901	54 468 778

Le produit net des jeux au 31/10/2011 s'élève à 24 002 697 € et augmente de + 2.70 % par rapport à celui de l'exercice précédent (23 369 973,40 € au 31/10/10).

Les grandes masses de notre chiffre d'affaires se répartissent entre les activités jeux et restauration, de la manière suivante :

Jeux machines à sous :

Notre parc de machines à sous nous a permis de réaliser au cours de l'exercice un produit brut des jeux de 45 762 211 € contre 45 421 880 € l'exercice précédent, soit une hausse de + 0.75 %, réalisant ainsi une moyenne journalière de 355 € par machine.

Jeux traditionnels :

Le produit brut des jeux traditionnels s'élève à la clôture de l'exercice à un montant de 9 654 690 € contre 9 046 898€ l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de + 6.72 %.

Prélèvements :

Le total des prélèvements s'élève donc à 31 414 204 €, en hausse de + 1.01 % par rapport à N – 1.

La Commune d'Aix en Provence a perçu au cours de cet exercice :

* Prélèvement communal de 15 % en vertu du Cahier des Charges :	5 308 472 €
* Part communale sur le prélèvement d'Etat :	2 113 951 €

soit un total de 7 422 423 €

contre un total de 7 351 628 € l'exercice précédent.

Restauration

Le résultat global de la restauration atteint un total de 148 850 couverts payants (contre 144 338 l'année dernière) avec un chiffre d'affaires H.T et hors service de 4 096 336 €, contre 4 023 386 € l'exercice précédent, soit une hausse de + 1.81 %, dont vous trouverez la répartition ci-après.

	<u>Nombre de couverts</u>	<u>C.A H.T</u>
		€
✓ Restaurant des Jeux Traditionnels	8 639	183 976
✓ Restaurant Japonais	6 060	174 900
✓ Restaurant Oriental	7 288	172 671
✓ Restaurant Italien	15 595	369 058
✓ Brasserie + Bar	78 387	1 470 443
✓ Banquets	32 828	1 181 083
✓ Vénitien	53	4 386
✓ Bar Machines à Sous	---	282 559
✓ Bar Jeux Traditionnels	---	257 260
	<u>148 850</u>	<u>4 096 336</u>
A rajouter au titre des coopérations commerciales		84 138
Total C.A. restauration H.T. & hors services		<u>4 180 474</u>

POLITIQUE D'ANIMATION DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

Durant la saison 2010/2011, notre établissement a reçu de nombreux artistes de premier plan (cf. liste annexe 1).

Le hall d'exposition et la salle de spectacles ont présenté également plusieurs manifestations aux thèmes très variés : séminaires, banquets, formations, salons divers etc...(cf. liste annexe 2).

En application des conditions tenant au bail emphytéotique dans le cadre de la délégation de service public et en concertation avec Madame le Député-Maire d'Aix en Provence, nous avons mis la salle de spectacles à disposition de la municipalité pour des manifestations d'intérêt général ci-après :

✓ 3 décembre 2010	Déjeuner de Noël / Mairie Aix les Milles
✓ 6 décembre 2010	Déjeuner de Noël / Mairies Val St André / Puyricard / Luynes
✓ 13 décembre 2010	Déjeuner de Noël / Mairies Centre Ville + Pont de Béraud + La Duranne
✓ 14 décembre 2010	Déjeuner de Noël / Mairie Encagnane
✓ 20 décembre 2010	Arbre de Noël / Caisse d'entraide du personnel municipal
✓ 4 janvier 2011	Déjeuner de Noël / Mairie Les Platanes + Puyricard
✓ 5 janvier 2011	Déjeuner de Noël / Mairie Jas de Bouffan
✓ 19 février 2011	Cocktail Lycée Militaire Aix en Provence
✓ 8 mai 2011	Spectacle / Association Li Venturie

- ✓ 30 mai 2011 Goûter Seniors / Mairie
- ✓ 8 juin 2011 Concert / Association ACACIA
- ✓ 20 juin 2011 Gala de danse / Centre socioculturel J.P. Coste
- ✓ 25 septembre 2011 Soirée TRIATH'AIX
- ✓ 26 septembre 2011 Goûter / Association Arts à la Maison

soit 14 manifestations au total.

PARTENARIATS EXERCICES 2010 / 2011

Dans le cadre de nos obligations conventionnelles, nous avons participé au financement des associations suivantes :

Association l'Institut de l'Image :

Notre contribution sur l'exercice 2010/2011, conformément à l'article 11 de la Convention d'Exploitation du Casino, s'élève à la somme de 38 721 € (provisionné à hauteur de 37 750 € dans les comptes clos au 31/10/2011). A la demande de « l'association l'Institut de l'Image », un acompte d'un montant de 15 000 € a été versé le 20 juillet 2011, le solde soit 23 721 € a été réglé le 1^{er} février 2012.

Effort Artistique (Manifestations Artistiques de Qualité) :

Deux associations sont concernées par ces M.A.Q. :

- Association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »,
- Association « Ballet Preljocaj ».

Conformément à l'article 12.2 de la Convention d'Exploitation du Casino et dans le cadre des conventions de coproduction nous associant à l'organisation des spectacles réalisés par l'association pour le « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence » et l'association « Ballet Preljocaj », nous avons présenté à l'autorité administrative compétente les demandes d'abattements provisoire et définitif de l'abattement supplémentaire pour les Manifestations Artistiques de Qualité.

Dans le cadre de notre contribution financière, nous avons réglé les sommes suivantes :

- Au titre de l'abattement supplémentaire provisoire de la saison 2010 :

. Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »	550 000 €
. Association « Ballet Preljocaj »	140 000 €

- Notre règlement aux associations « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence » et « Ballet Preljocaj » au titre de l'abattement supplémentaire définitif, déduction faite de l'abattement provisoire, pour la saison 2010 reste en attente de la décision de la Direction Générale des Finances Publiques. Nous avons toutefois avancé les sommes suivantes :

. Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »	882 000 €
. Association « Ballet Preljocaj »	250 000 €

Conformément à l'article 34 de la loi des finances du 30 décembre 1995, les conventions de coproduction nous liant aux deux associations ci-après :

- . Association « Festival International d'Art Lyrique et de Musique d'Aix en Provence »,
- . Association « Ballet Preljocaj »,

pour la saison 2012 ont été transmises pour approbation préalable à la Direction Générale de la Comptabilité Publique le 6 février 2012.

Sponsoring

Au cours de cet exercice, nous avons subventionné diverses associations culturelles, artistiques ou sportives à hauteur de 59 000 €.

Situation sociale

Effectif :

Les effectifs au 31/10/2011 se répartissent comme suit :

▪ Jeux Traditionnels	120
▪ Machines à sous	42
▪ M.C.D	18
▪ Administration	28
▪ Entretien nettoyage	21
▪ Sécurité	17
▪ Bars et restaurants	42
▪ Cuisines	49

Effectif total du personnel 337

Risques Prud'homaux :

11 litiges prud'homaux ont été provisionnés au 31/10/2011.

Pour mémoire nous vous rappelons dans le tableau ci-dessous l'ensemble des enjeux des litiges prud'homaux en cours au 31/10/2011 :

Montant total provisionné au 31/10/2011 (Provision pour Risques et Charges)	331 864 K€
Montant total des demandes des parties adverses	Environ 1 234 K€

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Les chiffres réalisés dans les différents secteurs d'activité démontrent une légère progression des résultats de la société.

Evénements importants survenus au cours de l'exercice

Vols de jetons commis dans la salle des Jeux Traditionnels du Pasino

Le montant provisionné pour les 3 affaires restantes s'élève au 31/10/11 à 154 K€.

Article 34

Le résultat exceptionnel inclut une charge exceptionnelle de 589 K€ correspondant à la subvention accordée par la S.C.M.A.T. à la société Hôtel Aquabella, autre filiale et membre de l'intégration fiscale de Groupe Partouche, dans le cadre de la mise en œuvre de l'article 34 de la loi de finance rectificative du 30/12/95, relatif aux dépenses d'équipement et d'entretien hôtelier.

En vertu du mécanisme d'abattement supplémentaire sur les prélèvements de jeu prévu par l'article 34, le produit rattaché à cette subvention dont a bénéficié le Casino, et qui peut être évalué à un montant de l'ordre de 233 K€, est comptabilisé de fait en « produits d'exploitation ».

Contrôles U.R.S.S.A.F

Contrôle relatif aux exercices 2004 à 2006 :

A ce jour l'affaire n'a toujours pas été examinée par le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale suite à la contestation par la S.C.M.A.T. en date du 28/09/2009 du jugement de la C.R.A.

Comme pour les exercices précédents, la Direction de la société a estimé qu'aucune provision pour risque ne devait être constatée en raison de la contestation des chefs de redressements.

Contrôle relatif aux exercices 2007 à 2009 :

Pour rappel, la S.C.M.A.T. avait fait l'objet d'un redressement URSSAF et ASSÉDIC d'un montant total de 204 899 €. Ce redressement a été accepté par la société à hauteur de 23 834 € et a fait l'objet d'une contestation auprès de l'URSSAF pour un montant de 181 065 €.

L'URSSAF ayant maintenu l'ensemble de ces chefs de redressements, la S.C.M.A.T. a saisi la Commission de Recours Amiable pour les chefs de redressements contestés. Cette dernière ayant rejeté également l'ensemble des points contestés en date du 8

juin 2011, la société a saisi le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociale. Une provision pour risque a été constatée à hauteur du redressement accepté, soit pour un montant de 23 834 €.

Adaptation de l'offre de jeux

Exploitation du OMAHA :

Par arrêté BCJ n° 876 du 7 février 2011, le Ministère de l'Intérieur a accordé l'autorisation à la S.C.M.A.T. de substituer le jeu du Omaha Poker 4 High (4 tables autorisées) au jeu du Stud Poker de Casino.

Expérimentation du jeu « La Bataille »

Par arrêté BCJ N° 6490 du 18 octobre 2011, le Ministère de l'Intérieur a autorisé la S.C.M.A.T. à expérimenter le jeu de la « Bataille » (1 table autorisée) pour une durée de 6 mois.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Compte 471 – Fonds Investissements Touristiques

Aucune utilisation n'a été réalisée au cours de l'exercice. Au 31 octobre 2011, le compte 471 présentait un crédit d'un montant de 745 774 € à utiliser par moitié par la Ville et par moitié par la S.C.M.A.T, soit un crédit de 372 887 € pour chaque partie.

Activités en matière de recherche et de développement

Notre société, de par son activité de jeux de casinos, n'est pas concernée par l'activité de recherche et de développement.

Situation d'endettement

En application de l'Article L.225-100 alinéa 3 du Code de Commerce, la situation d'endettement au regard du volume et de la complexité des affaires de notre société représente :

	31/10/11	31/10/10	31/10/09
Capitaux propres	19.118.038 €	19 721 693 €	20 786 889 €
Endettement financier	846.738 €	1 481 964 €	576 202 €
Total bilan	31.468.839 €	31 836 300 €	32 191 682 €
Capitaux propres / Total bilan	60,75 %	61,95 %	64,57 %
Endettement financier / Capitaux propres	4,43 %	7,51 %	2,77 %

Délais de paiement

Conformément aux dispositions des Articles L.441-6-1 et D.441-4 du Code de Commerce, nous vous indiquons qu'à la clôture des deux derniers exercices, la décomposition par date d'échéance du solde des dettes à l'égard des fournisseurs est la suivante :

	Dettes	- de 30 Jours	30 à 60 Jours	+ de 60 Jours	TOTAL
31/10/2010	Dettes à échoir	537 867 €	147 620 €	225 810 €	911 297 €
	Dettes échues	-	33 677 €	73 336 €	107 013 €
	Total (*)	537 867 €	181 297 €	299 146 €	1 018 310 €
31/10/2011	Dettes à échoir	762 582 €	118 166 €	160 787 €	1 041 535 €
	Dettes échues	-	-	27 790 €	27 790 €
	Total (**)	762 582 €	118 166 €	188 577 €	1 069 325 €

(*) Dont dettes contestées : 0 € (**) Dont dettes contestées : 0 €
Dont dettes litigieuses : 0 € Dont dettes litigieuses : 29969 €

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Activités des filiales et participations

Vous trouverez dans le tableau en [annexe 3](#) les informations relatives à l'activité et aux résultats des sociétés dont nous détenons une participation.

Situation de notre filiale : Société de Brasseries et Casinos « Les Flots Bleus »

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, l'activité de notre filiale a été la suivante :

- exploitation des jeux traditionnels (R.A, B.J, texas hold'em poker),
- exploitation de 68 machines à sous,
- exploitation d'un bar dans la salle des machines à sous,
- exploitation d'un restaurant,

et se caractérise par les principales données ci-après :

	Au 31/10/2011	Au 31/10/2010	Au 31/10/2009
Chiffre d'affaires	3 509 150 €	3 399 086 €	3 271 160 €
Charges d'exploitation	2 913 694 €	2 945 790 €	2 943 574 €
Résultat d'exploitation	638 229 €	510 081 €	390 229 €
Résultat financier	22 601 €	8 104 €	30 536 €
Bénéfice net comptable	445 051 €	449 609 €	184 388 €
Situation nette à la clôture	871 878 €	934 165 €	516 360 €

Au 31/10/2011 notre société contrôlait la Société de Brasseries et Casinos « Les Flots Bleus » avec un pourcentage de 99.96 %.

Prises de participation ou prises de contrôle (Art L 233-6 et L 247-1)

Nous vous signalons que notre Société n'a réalisé, au cours de l'exercice écoulé, aucune prise de participation ou de contrôle tel que défini aux articles L.233-6 et L.247-1 du Code de Commerce.

Participation des salariés au capital

Au 31 octobre 2011, le personnel ne détenait aucune action dans le capital de la société, dans les conditions définies par l'article L.225-102 du Code de Commerce.

REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET ACTIONS D'AUTO CONTROLE (Art. L 233-13 et L 247-2)

Nous vous rappelons que le capital de notre société au 31/10/2011 est détenu par :

	Nombre d'actions	Pourcentage
SATHEL	82 160	60,86%
GROUPE PARTOUCHE	52 157	38,63%
DIVERS	683	0,51%
	135 000	100 %

RESULTATS – AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Activité de la société

Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'élève à 30.001.782 €, en augmentation de 747.677 € soit + 2,6 % par rapport au précédent exercice. Le produit net des jeux s'élève à 24.002.697 € et augmente de 632.724 €, soit + 2,7 %.

Le chiffre d'affaires des autres activités augmente de 114.952 €, soit + 1,95 %.

Le montant des achats et charges externes s'élève à 7.511.173 € et augmente de 371.116 € par rapport à l'exercice précédent + 5,2 %.

En conséquence la valeur ajoutée s'élève à 20.626.756 € et augmente de 309.117 € par rapport à l'exercice 2009/2010.
 Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2011, le montant des traitements et salaires s'élève à 9.900.509 € contre 9.695.672 € l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de + 2,1 %.
 Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 4.139.380 € contre 3.892.005 € l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de + 6,4 %.
 Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 31.088.557 € contre 29.920.578 € l'exercice précédent, traduisant une variation à la hausse de + 3,9 %.
 Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 738.029 € contre 1.207.082 € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, il s'établit à 1.371.677 € contre 43.236 € l'exercice précédent.
 Après prise en compte du résultat exceptionnel de - 544.819 €, de l'impôt sur les sociétés de 72.075 €, l'exercice clos le 31 octobre 2011 se traduit par un bénéfice net comptable de 754.783 € contre un bénéfice de 293.241 € l'exercice précédent.

Situation de la société

* La situation nette de la société s'élève à 19.118.038 € au 31 octobre 2011.

Elle a évolué comme suit au cours de l'exercice :	En €
- Situation nette au 1 ^{er} novembre 2010	19.721.693 €
- Résultat de 2010/2011	754.783 €
- Reprise / Subvention d'Investissement	- 8.438 €
- Distribution dividendes	- 1.350.000 €
Situation nette au 31 octobre 2011	19.118.038 € =====

* Les immobilisations nettes s'élèvent à 18.752.232 €, en diminution de 1.074.242 € par suite des mouvements ci-après :

- Acquisition d'immobilisations	1.295.068 €
- Dotations aux amortissements et provisions	- 2.320.074 €
- Valeur comptable nette des cessions	- 49.236 €
- Diminution nette des immobilisations	- 1.074.242 € =====

* L'actif circulant s'élève à 12.716.607 €

* Les dettes, provisions incluses, s'élèvent à 12.350.801 €.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 754 783 € que nous vous proposons d'affecter de la manière suivante :

- Résultat de l'exercice	754.783 €
auquel s'ajoute une somme de	13.701.836 €
prélevée en totalité sur le poste « Report à Nouveau »	
- Forme un bénéfice distribuable de	14.456.619 €
- En conséquence, nous vous proposons d'affecter à la distribution de dividendes aux Actionnaires, la somme de	1.350.000 €
donnant droit à un dividende par action de 10 €	
- Le solde au compte « Report à Nouveau », soit la somme de	13.106.619 €

Il est ici précisé que, sur le plan fiscal ce dividende ouvre droit, au profit des associés personnes physiques, à l'abattement prévu à l'article 158, 3, 2° du Code Général des Impôts, calculé sur la totalité de son montant (avec non option du PFL 21 %).

Tableau des résultats

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, le tableau en [annexe 4](#) faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

DIVIDENDES VERSES AU TITRE DES TROIS EXERCICES PRECEDENTS ET AVOIR FISCAL CORRESPONDANT (Art. 243 bis C G I)

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois derniers exercices, ont été les suivantes :

Exercice social	Dividendes par action	Abattement de 40% *	Prélèvements sociaux 11 % *	Prélèvement libératoire 18 % ***
2007/2008	10,00 €	4,00€	1,21 € **	1,80 € ****
2008/2009	10,00 €	4,00€	1,21 € **	1,80 € ****
2009/2010	10,00 €	4,00 €	1,23 € **	1,90 € ****

* réservé aux actionnaires personnes physiques ** 12,10% Exercice 2007/2008 & 2008/2009 ➔ 12,30% Exercice 2009/2010

*** réservé aux actionnaires personnes physiques si option au prélèvement libératoire **** 18% Exercice 2007/2008 & 2008/2009 ➔ 19% Ex. 2009/2010

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Ratification de la cooptation d'un nouvel Administrateur

Suite à la démission de Madame Marianna CARDOSO, Administrateur, en date du 22 Juillet 2011, le Conseil d'Administrations du 4 novembre 2011 a décidé de nommer un nouvel Administrateur, à titre provisoire :

- Monsieur Laurent MIZOULE

Né le 23 octobre 1973 à Rillieux La Pape (69)

De nationalité française

Domicilié : Carraire des Arlésiens n° 3 – 13240 SEPTEMES LES VALLONS

Cette nomination est faite sous réserve de sa ratification par la plus prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Monsieur Laurent MIZOULE exercera ses fonctions d'Administrateur pendant le temps restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Octobre 2014.

En application des dispositions légales et statutaires, nous vous demandons de bien vouloir ratifier cette décision.

Situation des mandats des administrateurs

Après avoir examiné la situation des mandats des administrateurs, nous constatons que le mandat suivant :

✓ Monsieur Frédéric BLARDONE

vient à expiration à l'issue de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire Annuelle.

Nous vous proposons donc de renouveler Monsieur Frédéric BLARDONE dans ses fonctions pour une nouvelle période de six ans, soit jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 octobre 2017 et tenue en 2018.

D'autre part, nous vous informons de la démission de Monsieur Patrick PARTOUCHE de ses fonctions d'Administrateur et ce, depuis le 22 Février 2012. Nous vous remercions d'en prendre acte et vous proposons de ne pas pourvoir à son remplacement, notre Conseil d'Administration étant suffisamment représentatif.

Situation du mandat du Commissaire aux Comptes

Après avoir examiné la situation du mandat du Commissaire aux Comptes titulaire et de son suppléant, nous vous précisons qu'aucun de ces mandats n'est arrivé à expiration.

β-β-β-αβ-α-α-α